

A photograph of three people, two women and one man, all smiling and wearing green t-shirts. They are holding a large stack of folded clothes, including a blue polka-dot shirt, a striped shirt, and a yellow shirt. The woman on the left has an orange lanyard, the woman in the middle has a blue lanyard, and the man on the right has a blue lanyard. They are outdoors with green foliage in the background. The text "Le temps de l'engagement" is overlaid in a large, white, italicized serif font.

Le temps de l'engagement



“

À la fin de l'année 2024, la Fondation d'entreprise Covéa a célébré avec fierté ses deux premières années d'existence.

Deux ans d'engagement pour structurer, fédérer et développer les initiatives de mécénat, ancrées de longue date au sein du Groupe, autour des valeurs d'inclusion sociale et humaine.

Durant cette période, la Fondation a soutenu avec enthousiasme des projets inspirants, dédiés à la défense des droits des femmes, à l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité, à la lutte contre les discriminations, ainsi qu'à la promotion de l'accès aux savoirs.

Animée par une ambition forte, celle de participer à la transformation durable de notre société, la Fondation Covéa aspire à aider chacun à trouver - ou retrouver - sa place.

En accordant un soutien financier à de nombreuses structures partenaires, elle contribue à l'essor de leurs initiatives, à leur rayonnement et au développement de leur impact sociétal.

Laurent Tollié, président

”

LA FONDATION

Le conseil d'administration (CA)

Le conseil d'administration est composé de quinze membres :

- neuf représentants des entreprises fondatrices,
- un représentant des personnels,
- cinq personnalités qualifiées.

Il détermine les orientations stratégiques de l'activité de la Fondation, veille à leur mise en œuvre et valide l'ensemble des projets soutenus par la Fondation.

L'équipe de la Fondation

Trois personnes animent la relation avec les partenaires et veillent au bon fonctionnement de la Fondation.

Le comité de sélection des projets

Le comité de sélection des projets se réunit trois fois par an. Il étudie les dossiers et sélectionne ceux qui seront présentés au conseil d'administration.

Animé par le délégué général, ce comité est composé de représentants des marques MAAF, MMA et GMF, de la direction de l'Engagement sociétal et de la direction de la Communication.

La présidence

Président : **Laurent Tollié**

Vice-présidente : **Aude Messin**

Les membres du conseil d'administration

COLLÈGE DES ENTREPRISES FONDATRICES

Laurent Tollié

Directeur des Partenariats institutionnels

Aude Messin

Directrice Durabilité et Transformation finance

Antoine Ermeneux

Directeur général de MAAF

Delphine Lemaire

Administratrice, MAAF Santé

Hélène Béjui-Hugues

Administratrice, MAAF Santé

Franck Le Vallois

Directeur général de MMA

Luce Bérille

Administratrice, MMA Vie

Béatrice Savouré

Directeur général de GMF

France-Marie Renucci

Administratrice, GMF

Coura Dia

Administratrice salariée

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

Jean Soubielle

Médecin expert, administrateur de la Fondation Albert Ferrasse-Fédération Française de Rugby

Jean-Martin Cohen Solal

Ancien directeur général de La Mutualité Française, président de Dargia Conseils, président de l'AMPP Viala

Anne Salomon

Pathologiste, responsable du pôle de médecine diagnostique de l'Institut Curie

Françoise Mélonio

Professeur émérite de littérature française à Sorbonne Université

Sylvain Kern

Gérant de la CHK, président-fondateur de la Cité de la réussite

La délégation générale

Stéphane Cossé

Directeur des Affaires publiques

Nos partenariats*

Droits des Femmes

- La Fondation des Femmes
- Capital Filles
- Social Builder
- Les Premières
- Force Femmes
- Un abri qui sauve des vies
- Une Voix Pour Elles
- En Avant Toute(s)
- Les Orchidées Rouges
- Solenciel
- Pierre Claver
- Promofemmes

Nos chiffres clés*

46 partenaires 4,5 M€ de budget annuel

Inclusion des personnes

Personnes en situation de handicap : Personnes en situation de vulnérabilité :

- La Bourguette
- Comme les Autres
- Atypie-Friendly
- H'up entrepreneurs
- Unapei
- Fratries
- My Human Kit
- La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles
- La Fédération Française Handisport
- Parcs nationaux de France
- Tennis Club Chauray
- La France s'engage
- Énergie Jeunes
- Trouve Ta Voix
- Rura
- La Cordée
- 100 000 entrepreneurs
- NQT
- La Cravate Solidaire
- Im'pactes
- La Sauvegarde 26
- Projets en Cimes
- Tandem Réfugiés
- L'Îlot
- Andès

Savoirs au bénéfice de l'inclusion

- Le Palais royal
- La Comédie-Française
- Le Moulin du Roc
- Pas à Pas, l'Enfant
- D'ici à là
- La Source Garouste
- Le Collège de France
- Clinatéc
- Impact Tank

* Au 31 décembre 2024

Rendre la société plus respectueuse des droits des femmes

Les droits des femmes représentent un enjeu fondamental pour rendre la société plus équilibrée. La Fondation Covéa apporte son concours aux acteurs du monde associatif qui œuvrent pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et pour lutter contre toute forme de violence et de discrimination à l'encontre des femmes.

Partenaire historique de la Fondation Covéa, la Fondation des Femmes est la fondation de référence en France sur les droits des femmes et la lutte contre les violences dont elles sont victimes. Grâce aux dons qu'elle reçoit, elle apporte un soutien financier, juridique et matériel aux associations de terrain sur tout le territoire.



En 2024, la Fondation Covéa a principalement soutenu :

• **l'aide apportée aux femmes en grande vulnérabilité**

La Fondation Covéa a contribué à financer :

- l'abri d'urgence qui permet une mise en sécurité immédiate des femmes victimes de violence. En 2024, **plus de 4 000 nuitées** ont ainsi été fournies à **357 femmes et 252 enfants** ;
- le programme *Elles déménagent* coordonné par la Fondation des Femmes, en lien avec l'association Une Voix pour Elles (également soutenue par la Fondation Covéa). Ce dispositif de soutien financier et matériel aux associations facilite le départ des femmes et enfants victimes de violence, en organisant le déménagement, le stockage des affaires et leur transfert dans le nouveau logement. Dix départements ont bénéficié de ce programme : **609 déménagements** ont pu ainsi être organisés au bénéfice de **632 femmes et 927 enfants**. **Plus de 3 000 kits** de première nécessité ont également été distribués ;
- le projet *Coup de pouce* qui a offert un **soutien financier de 2 000 à 15 000 euros** à **99 associations à fort impact**.

• **la sensibilisation aux inégalités**

La Fondation Covéa a soutenu plusieurs campagnes de sensibilisation aux droits des femmes et aux inégalités femmes-hommes déployées par la Fondation des Femmes. L'action de la Cité Audacieuse, espace parisien consacré aux droits des femmes et aux inégalités, a également bénéficié de l'appui de la Fondation Covéa. Ce lieu héberge **30 associations** (15 permanentes et 15 en coworking nomade). **256 évènements** sur les droits des femmes y ont été organisés ainsi que quatre conférences juridiques qui ont informé **près de 8 000 personnes**.

Pendant les Jeux olympiques de Paris 2024, la Fondation des Femmes a mobilisé **23 associations** pour sensibiliser plus de **1 400 personnes**.

Enfin, un réseau d'ambadrices de l'égalité s'est également constitué dans **5 villes** pour animer le **réseau des 18 000 bénévoles**.



« Je ne me souviens que de leur douceur, comme si on me mettait du baume sur moi ». Voici le témoignage d'une femme prise en charge par Une Voix Pour Elles lorsqu'elle a décidé de déménager pour ne plus subir les violences de son conjoint. L'association l'a accompagnée, comme tant d'autres femmes, quand la force leur manquait pour franchir cette étape seules.

Une Voix Pour Elles, soutenue par la Fondation Covéa pour deux ans, est le maillon moteur du dispositif *Elles déménagent* porté par la Fondation des Femmes. **L'association organise, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), des déménagements d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales ainsi que leurs enfants et prend en charge l'entreposage de leurs effets personnels pour la période nécessaire à leur relogement.** Une distribution de produits de nécessité et un rééquipement possible du nouveau logement sont également proposés.

Par son appui, la Fondation Covéa a contribué au développement d'une nouvelle antenne à Marseille et à l'augmentation significative des interventions. En 2024, **240 déménagements** ont été réalisés (contre 122 en 2023), **plus de 3 000 kits** de besoins essentiels distribués (contre 2 500 en 2023) et **65 aides à l'équipement du nouveau logement** fournies (contre 19 en 2023). Après Nice et Marseille, une nouvelle antenne est en cours d'ouverture à Avignon.

Cette association a pour mission d'établir un premier contact par tchat avec les jeunes de 15 à 26 ans victimes de violences intra-familiales ou conjugales. Ce mode de communication, simple et adapté à cette tranche d'âge, offre l'opportunité d'apporter aux jeunes toute l'information et l'accompagnement nécessaire pour poser des mots sur les violences qu'ils peuvent subir.

Le tchat permet aux jeunes d'être aiguillés vers les structures utiles en cas de violences (69 % des appels) mais aussi d'aborder toutes les questions qu'ils se posent sur les relations avec leurs proches et sur la sexualité. Ils peuvent aussi être conseillés. L'association joue un véritable **rôle de prévention et d'éducation aux relations saines.**

La Fondation Covéa soutient pour deux ans l'association afin de financer notamment l'extension de la disponibilité du tchat en soirée ainsi que le développement d'un autre tchat adapté aux 10-14 ans via [premieresfois.fr](https://www.premieresfois.fr). Ce site Internet délivre des contenus de prévention et d'informations sur le corps, la famille, la sexualité ainsi que des tests de sensibilisation au harcèlement.

L'équipe, composée de huit travailleurs sociaux et médico-sociaux, dont une personne recrutée dernièrement en Martinique (permettant le travail en horaires décalés), répond aux appels des jeunes.

11 % des contacts ont désormais lieu entre 21 heures et minuit.

Les appels des mineurs ont augmenté de 26 % (406 en 2024 contre 293 en 2023). Le nombre de tchat des mineurs de 10-14 ans a doublé en un an, passant de 143 à 286.

Au total, **3 203 personnes** ont bénéficié de cet accompagnement avec **5 460 tchats** réalisés sur les deux sites Internet. Sur les **406 mineurs accompagnés**, 36 % ont entre 10 et 14 ans.



L'association Les Orchidées Rouges lutte contre les violences liées aux mutilations sexuelles. Drame souvent oublié, il concerne pourtant **125 000 femmes** en France. La Fondation Covéa a choisi de soutenir Les Orchidées Rouges pendant deux ans.

L'association accompagne, dans leur reconstruction psychologique, physique et socio-professionnelle, des femmes meurtries notamment par les mutilations sexuelles mais aussi par le mariage forcé. Elle informe, sensibilise le grand public et propose également des formations aux professionnels.

Le parcours d'accompagnement des femmes, de **six mois à deux ans**, est à la fois global et personnalisé. Il comprend un suivi individuel délivré par des psychologues et sexologues, mais aussi des ateliers collectifs d'art-thérapie, de socio-esthétique, de danse-thérapie et d'éducation à la sexualité.

En 2024, **622 femmes** ont été accompagnées à Bordeaux et à Lyon. Le réseau d'ambassadrices s'est, par ailleurs, développé avec deux personnes en Île-de-France, une à Bordeaux et deux à Lyon. L'approche holistique adoptée par Les Orchidées Rouges favorise une véritable reconstruction pour ces femmes.



Les personnes abîmées par la prostitution trouvent en Solenciel un appui précieux. Elles peuvent se reconstruire et être accompagnées dans leur réinsertion professionnelle grâce à un travail rémunéré durant deux ans dans le secteur du nettoyage ou de la restauration collective.

La Fondation Covéa soutient pour deux ans cette association dans l'essaimage de son modèle à Toulouse, Nantes et Nanterre et dans le développement de la structure située à Lyon.

En 2024, au sein des trois nouvelles antennes créées, dix nouveaux contrats d'insertion ont été signés, portant l'ensemble des bénéficiaires à **47 pour l'ensemble des cinq antennes**. Un rapprochement s'est opéré auprès de grands acteurs de la restauration et de la blanchisserie pour offrir et pérenniser de nouvelles offres de contrats d'insertion. L'association dénombre 11 nouvelles entrées en première année de parcours et **22 embauches en CDI ou CDD**.

L'action de Solenciel ne s'arrête pas à l'insertion professionnelle. **Elle accompagne également les femmes dans l'apprentissage du français** puisque ces dernières sont bien souvent d'origine étrangère et maîtrisent mal cette langue. Chaque semaine, six heures de cours de français sont ainsi dispensées.

Les bénéficiaires de Solenciel sont également accompagnées dans leur virage professionnel après leurs deux années de travail. 26 journées découvertes à d'autres métiers ont été organisées. **En 2024, dix équipières ont achevé leur parcours** : trois sont restées dans le secteur de la propreté et sept ont poursuivi leur expérience professionnelle dans d'autres domaines (aide à la personne, petite enfance, restauration).





L'association Pierre Claver accompagne des réfugiés adultes dans leur parcours d'intégration, en les formant à la langue française mais aussi à l'environnement culturel, politique et économique de la France.

Le soutien de la Fondation Covéa est, plus particulièrement, orienté vers le développement d'ateliers dédiés aux femmes réfugiées, notamment sur les questions de la vie quotidienne, de la législation encadrant la sexualité, la famille et les violences conjugales. Ce parcours d'intégration est aménagé pour celles ayant des enfants avec un financement possible de places en crèche. Des stages professionnels, parfois en alternance, ont été mis en place ainsi que des visites culturelles et des défis sportifs. Un nouvel atelier *Apprendre à parler en public* a également été créé en 2024, avec un accompagnement particulier pour ces femmes peu habituées à exprimer une opinion.

En 2024, 75 femmes réfugiées ont bénéficié du parcours d'intégration, divisé en **trois sessions de six mois**. Elles affichent **un taux de réussite de 100 %** à leur examen du DELF B1 et B2¹. À la fin de ce parcours et avec l'accompagnement de l'association, certaines reprennent des études tandis que d'autres trouvent un travail.

1. Le DELF B1 permet d'obtenir la nationalité française. Le DELF B2, et de plus en plus le DELF C1, permettent de rentrer à l'université française, européenne ou francophone, et dans certaines grandes écoles.

La Fondation Covéa a choisi de soutenir Promofemmes pour ses actions à Bordeaux auprès des **femmes réfugiées**. L'association les accompagne dans leur insertion sociale, culturelle, citoyenne et professionnelle.

En 2024, l'association a dispensé plus de **900 séances** d'alphabétisation et ateliers mère-enfant pour **317 femmes**. **Dix groupes de paroles** ont eu lieu ainsi que **116 séances** de permanence administrative et d'ateliers sur les droits et devoirs.

Promofemmes propose également des sorties culturelles pour créer du lien social.



Soutenue pour deux ans par la Fondation Covéa, **Les Premières accompagne des femmes dans la création et/ou le développement d'entreprise, favorisant ainsi leur autonomie économique.** Aujourd'hui, les femmes restent en effet minoritaires (33,1 %²) à la tête des entreprises françaises.

Le projet soutenu prévoit la mise en place du *Make Her Day*, un événement dédié à l'entrepreneuriat féminin, ainsi que *Premières De Cordée*, un programme national permettant aux femmes d'être accompagnées par le réseau pour créer leur entreprise (via une **formation de 180 heures sur douze mois**) ou développer leur projet (via une **formation de 140 heures et de coaching sur six mois**).

2. 33,1 % en 2024 selon infogreffe.





Les femmes occupent seulement 24 % des emplois dans les professions du numérique³. **Depuis dix ans, Social Builder œuvre pour l'inclusion et l'égalité professionnelle, en accompagnant les femmes sans emploi ou en reconversion vers les métiers porteurs d'avenir que sont ceux du numérique.**

La Fondation Covéa soutient, depuis décembre 2024, le programme de sensibilisation et d'accompagnement à l'insertion et l'orientation professionnelle des jeunes femmes de moins de 30 ans dans ce secteur. Il s'articule autour de trois axes :

- **une journée de forum** pour permettre la découverte du numérique ;
- **la construction d'un projet professionnel** grâce à des modules d'orientation et des sessions sur la posture et la confiance en soi ;
- **l'orientation vers l'emploi ou la formation** par des rencontres avec des entreprises, un mentorat, un accès à la plateforme d'orientation en ligne de l'association et à une communauté de soutien.

3. Selon l'INSEE, rapport paru le 29 juin 2023.

Œuvrer pour une société plus inclusive

L'inclusion de toutes et tous est facteur de progrès.
La Fondation Covéa s'est fixé deux priorités :
l'inclusion des personnes en situation de handicap
et l'inclusion des personnes victimes de discrimination
sociale ou en situation de vulnérabilité.



En tant que Grand Mécène de la Fédération Française Handisport (FFH), la Fondation Covéa soutient le **programme *Parcours Jeunes***. Son objectif ? **Faciliter la pratique du sport chez les jeunes en situation de handicap et les accompagner dans leur projet sportif et professionnel.**

Ce dispositif touche un nombre croissant de jeunes. En 2024, la FFH a comptabilisé **6958 jeunes pratiquants** (+ 1 515 jeunes vs 2023) et **1900 jeunes compétiteurs** (+ 682 vs 2023). 31 % des néo-paralympiques de Paris 2024 l'ont été dans la continuité du *Parcours Jeunes*. **20 sports** sont à ce jour pratiqués au sein de **700 clubs**.

Les enjeux prioritaires, identifiés par l'étude d'impact réalisée et financée par la Fondation Covéa en 2023, ont été développés tout au long de 2024 :

- **Les effets du *Parcours Jeunes* ont été renforcés et pérennisés** par le développement des projets écoles multisports jeunes (**42 écoles sur le territoire national** accueillant les jeunes de moins de 16 ans). Des créneaux « spécifiques jeunes » ont également été mis en place au sein des clubs handisport pour assurer la progression et l'accompagnement de ce public. De plus, un poste dédié au développement du sport chez les jeunes et les seniors a été créé pour permettre un accompagnement spécifique et renforcé.
- **La communication, sous différentes formes, a permis de valoriser l'impact du *Parcours Jeunes***. Une campagne de clips avec des témoignages a ainsi été réalisée. Un réseau de prescripteurs a été mis en place avec une extension du maillage territorial entre les professionnels médicaux et paramédicaux spécialisés. **Un groupe de dix familles** a également été sollicité pour poursuivre la mesure d'impact au service de la communication du *Parcours Jeunes*.
- **La recherche de facilité d'accès au *Parcours Jeunes* a permis d'initier le dispositif *Savoir Rouler À Vélo* (SRAV) dans cinq départements pilotes** en 2024, permettant un gain de mobilité et un contact plus aisé avec la vie sportive.

INCLUSION DES PERSONNES ~ *En situation de handicap*

Cette association propose dans les grandes villes une solution de logement de qualité, aménagé pour les personnes en situation de handicap, en mêlant colocataires avec et sans handicap.

Ce concept permet aux personnes en situation de handicap de préserver leur reste à vivre financier, de réduire le sentiment de solitude et de trouver leur place dans la société en étant accompagnées vers l'emploi en milieu ordinaire.

La Fondation Covéa contribue, depuis septembre 2023, au développement de ces logements en finançant les frais de travaux et d'ameublement. En 2024, trois nouvelles maisons ont été ouvertes à la colocation dont deux à Nantes et une à Versailles, portant le nombre de maisons à six.

Ces Fratries bénéficient à 66 colocataires âgés de 20 à 35 ans dont 50 % avec handicap mental ou trouble du spectre autistique. Fin 2024, plus de 80 % des jeunes porteurs de handicap ont été embauchés en CDI en milieu ordinaire.

Pour Aurélien Lhermitte, co-président de Fratries, « avec la Fondation Covéa, nous partageons la même mission : l'inclusion des jeunes porteurs de handicap en milieu ordinaire, par le logement et l'emploi. Ce partenariat pluriannuel contribuera à financer les travaux et l'ouverture de colivings Fratries dans plusieurs grandes villes de France, comme à Rennes, Paris ou Nantes. De nombreux jeunes accéderont ainsi à un environnement confortable et convivial, où ils pourront grandir en autonomie. »



H'up entrepreneurs accompagne les dirigeants d'entreprise dont la structure est fragilisée à la suite de la survenance d'un handicap, ainsi que toute personne en situation de handicap souhaitant créer son entreprise.

En 2024, **1 154 personnes** en situation de handicap ont été informées et conseillées sur la découverte de l'entrepreneuriat. **381 projets d'incubation** ont été suivis par un accompagnement individuel et collectif. **439 projets** ont fait l'objet d'un coup de pouce via un accompagnement de neuf mois. **Plus de 1 300 personnes** ont, par ailleurs, participé à la vie du réseau d'h'up.





Cette association invente, fabrique et partage des solutions d'aides techniques avec et pour des personnes en situation de handicap. L'objectif ? Leur permettre d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie en étant acteurs de leurs propres solutions. La Fondation Covéa soutient financièrement l'animation et l'organisation d'ateliers ainsi que la mise à disposition des réalisations en open source. D'autres personnes en situation de handicap peuvent ainsi profiter de la documentation libre et dupliquer les prototypes et projets.

Plus de 100 recettes de fabrication et d'aides techniques et plus de 40 supports pédagogiques ont déjà été créés. L'animation et le développement du réseau des *humanlabs* dans différentes villes et à l'international ont permis la fabrication de plus de 350 prototypes et un accès à un *humanlab* pour plus de 500 personnes en situation de handicap.

Dix collaborateurs du groupe Covéa ont participé, en 2024, à un Fabrikarium. Cet événement permet de mixer les compétences de chacun afin de répondre aux besoins d'une personne en situation de handicap, en créant, par exemple, un distributeur d'aliments avec une main, un jeu de plateau pour comprendre ses droits civiques, des solutions facilitant l'apprentissage d'élèves en situation de handicap.

L'association La Cordée permet d'orienter les jeunes issus de milieux défavorisés vers la fonction publique et parapublique et de renforcer l'égalité des chances auprès des décideurs.

L'accompagnement des candidats est mise en œuvre par la visite d'administrations, l'accès à des conférences pour découvrir les différents métiers mais aussi par un dispositif de mentorat individualisé et d'ateliers de coaching. La Fondation Covéa soutient La Cordée depuis 2023.

En 2024, 81 % des bénéficiaires interrogés ont eu une meilleure connaissance et compréhension de la fonction publique. **91 % des mentorés** ont été satisfaits de leur accompagnement, de même que **89 % des mentors**.





Comment devenir entrepreneur de sa vie ?
C'est la question à laquelle répond l'association 100 000 entrepreneurs qui souhaite aider les jeunes à s'orienter et à s'insérer professionnellement.

Cette association organise des interventions au sein des établissements scolaires et extra-scolaires pour développer l'esprit d'initiative et l'envie d'entreprendre des jeunes. **Elle favorise aussi le rapprochement entre l'école et le monde professionnel** afin d'acculturer les jeunes à l'univers de l'entreprise et de l'économie.

Depuis 2024, la Fondation Covéa apporte son appui au développement de l'association en région sud en ciblant les établissements situés en zone de revitalisation rurale et les quartiers prioritaires des villes.

Tandem Réfugiés agit au quotidien contre la précarité des réfugiés bénéficiant d'une protection internationale.

La Fondation Covéa a choisi de soutenir pendant deux ans cette association. Sa mission ? Créer un binôme entre un réfugié et un bénévole français qui l'accompagnera dans son insertion au cœur de la vie française, sur le plan administratif mais aussi du logement, de la santé, de la formation ou de l'emploi. Tandem Réfugiés a également mis en place un programme ***Citoyenneté et culture française***.

En 2024, Tandem Réfugiés a poursuivi son développement et accompagné **79 personnes**. Parmi les **33 bénéficiaires** sortants du dispositif en 2024, **90 %** ont trouvé un logement personnel et un médecin traitant et **86 %** ont eu une sortie positive, un contrat court, voire pérenne, ou une formation.



INCLUSION DES PERSONNES ~ *En situation de discrimination sociale ou de vulnérabilité*



L'Îlot accueille, héberge et accompagne dans leurs démarches de réinsertion, des femmes et des hommes en grande précarité, parmi lesquels, prioritairement, des personnes sortant de prison. L'association leur propose un appui afin qu'ils retrouvent une place dans la société, notamment en accédant au logement et à l'emploi, et qu'ils évitent ainsi la récidive.

En 2024, la Fondation Covéa a soutenu un projet de rénovation d'une cuisine pédagogique à Amiens. Les personnes embauchées sur ce site apprennent un métier où la demande est forte en associant apprentissage, technicité et savoir-être.

Grâce à la rénovation de la cuisine pédagogique et du self du restaurant, l'Îlot gourmand propose, chaque midi, un repas complet en libre-service, réalise des prestations de traiteur et prépare des repas pour les centres d'hébergements de l'association. Le restaurant permet ainsi à **plus de 60 personnes** d'être formées chaque année aux métiers de la restauration.





Les jeunes majeurs sortants du dispositif de l'aide sociale à l'enfance (ASE) sont victimes d'une injonction à l'autonomie trop précoce qui met en péril leur parcours d'insertion et crée des situations de rupture.

La Fondation Covéa soutient La Touline Apprentis d'Auteuil du Mans qui accompagne des jeunes âgés de 18 à 25 ans après leur sortie de l'ASE. **Son rôle, comme celui des 17 autres Touline sur le territoire, consiste à éviter les phénomènes d'exclusion ou d'auto-exclusion. Ce lieu d'écoute et de dialogue propose ainsi un accompagnement personnalisé renforcé (logement, santé, formation et emploi).** Il apporte des réponses aux situations d'urgence en cas de grande précarité, tout en aidant les jeunes à devenir autonomes.

En 2024, La Touline du Mans a suivi **91 jeunes** dont 95 % de jeunes mineurs non accompagnés. À la fin de l'accompagnement, **70 % d'entre eux ont une sortie positive** : 20 % sont en CDI, 17 % en CDD, 17 % en apprentissage ou contrat de professionnalisation. Enfin, **26 % ont accédé au logement social.**

Développer et diffuser les savoirs et la connaissance

La diffusion des savoirs est un vecteur d'intégration sociale essentiel et pérenne. La Fondation Covéa souhaite favoriser l'accès à la culture à ceux qui en sont éloignés. Par ailleurs, elle soutient un programme de recherche destiné à prévenir ou atténuer les facteurs d'exclusion.





L'association D'ici à là coordonne des actions de médiation culturelle autour du livre, de la lecture et de l'écriture, en Seine-Saint-Denis mais également au centre pénitentiaire de Fresnes par la gestion de ses bibliothèques.

En 2024, **plus de 780 personnes**, adultes ou enfants, ont fréquenté les ateliers organisés par l'association. Le festival *Livres en herbe*, organisé en juillet 2024, a rencontré un vif succès. **Près de 800 personnes** y ont participé (contre 475 personnes l'année précédente).

Au centre pénitentiaire de Fresnes, le concours national des détenus a permis à une **quinzaine d'entre eux**, femmes et hommes, de participer aux **quinze séances** organisées autour des **seize ouvrages en compétition** et de voter pour choisir le livre gagnant.



Le temps d'écran quotidien est en moyenne de 56 minutes à 2 ans, 1 heure et 20 minutes à 3 ans et demi et 1 heure et 34 minutes à 5 ans et demi⁴. Pourtant, lire ou écouter des histoires est un des meilleurs moyens d'améliorer les apprentissages scolaires. Ces activités améliorent la concentration, l'imagination et l'acquisition d'un vocabulaire varié.

Face à ce constat, la Fondation Covéa a choisi de soutenir le programme *Promenons-nous dans nos histoires* de Pas à Pas, l'Enfant. Cette association lutte contre la surexposition aux écrans des enfants de zéro à six ans dans seize structures de la petite enfance des quartiers prioritaires de Cergy (95), Orly (94), Villeneuve-Saint-Georges (94) et Villeneuve-la-Garenne (92).

Pas à Pas, l'Enfant sensibilise les familles et les professionnels de la petite enfance pour créer un changement durable des habitudes. Elle s'appuie notamment sur l'animation d'ateliers parents-enfants, coanimés avec les professionnels des structures, la constitution de bibliothèques itinérantes ou encore le prêt de livres.

4. Source : Santé Publique France.

SAVOIRS AU BÉNÉFICE DE L'INCLUSION ~ Favoriser l'accès aux savoirs et à la culture

Avec ce partenariat, la Fondation Covéa soutient la diffusion et la transmission du spectacle vivant à ceux qui n'y ont pas accès. La Comédie-Française ouvre son théâtre à des personnes en situation de handicap, d'exclusion ou encore de vulnérabilité sociale ou économique.

En 2024, plus de 1 900 places à tarifs très réduits ont été proposées au public du champ social. Des actions de sensibilisation ont été organisées, telles que 38 visites pour découvrir le théâtre, quinze rencontres avec les équipes artistiques et techniques ainsi que treize soirées dîner et théâtre.

La Fondation Covéa a également contribué à un programme *Hors les murs* qui va à la rencontre de personnes ne pouvant se rendre au théâtre, notamment dans les établissements pénitentiaires et hospitaliers. Ainsi, 20 jours de diffusion de programmes ont eu lieu à l'hôpital Necker et six ateliers d'écriture ont été organisés à l'hôpital Tenon. Les centres pénitentiers de Paris-La Santé (75), Villepinte (93) et Nanterre (92) ont également bénéficiés de ces diffusions de programmes.

La Fondation Covéa a ainsi participé, en 2024, au financement de ces différentes actions qui ont permis à plus de 6 000 personnes du champ social ainsi qu'à des personnes en situation de handicap, de bénéficier de cet accès facilité à la culture.



Établissement public à la double vocation de recherche fondamentale et d'enseignement supérieur, le Collège de France a la particularité d'intervenir dans une très grande variété de disciplines. Avec l'ensemble de ses cours diffusés en ligne, cette institution incarne parfaitement la diffusion des savoirs pour tous.

En 2024, la Fondation Covéa est devenue mécène de l'initiative *Agir pour l'éducation*, dont l'ambition consiste à placer la recherche scientifique, ses méthodes, ses analyses, ses expérimentations et ses résultats, au service de l'école et à contribuer à faire vivre la promesse républicaine de l'éducation pour tous.

Plusieurs activités ont été développées en 2024 dans le cadre de ce projet, bénéficiant à 27 000 élèves. Parmi elles :

- Un cycle de conférences sur les méthodes d'apprentissage ;
- Le programme *Excello* autour d'outils pédagogiques innovants en lecture, mathématiques et vocabulaire pour les élèves de CP, expérimenté dans plus de 250 classes ;
- *Le campus de l'innovation*, projet de transmission et de sensibilisation aux sciences économiques et sociales (SES) comprenant des interventions dans les lycées (1 700 élèves concernés), un concours lycéen (500 élèves de 1^{re}), l'invitation de 450 lycéens pour assister à 4 conférences au Collège de France et enfin, une chaîne YouTube administrée par un professeur de SES avec plus de 130 vidéos ;
- Deux projets démontrant aux élèves de la 4^e à la terminale les perspectives intéressantes offertes par les mathématiques : *Math C2+* propose des stages de 3 à 5 jours dans un cadre universitaire (70 stages organisés dans

plus de 30 villes avec plus de 2 600 participants). *MathData* propose des challenges de données pour motiver les élèves et leur faire entrevoir les perspectives d'emploi et de formation autour des mathématiques (plus de 16 500 répondants aux 82 challenges en cours) ;

- Enfin, le projet *Diagnostic pour agir* lancé autour de trois objectifs majeurs : quantifier les écarts de niveaux, documenter les choix d'orientation et explorer la pratique extra-scolaire des mathématiques.





La Fondation Covéa poursuit le partenariat initié par le groupe Covéa avec le **centre de recherche Clinatéc** pour aider les personnes tétraplégiques à recouvrer de la mobilité ou pour prévenir les conséquences de maladies neurodégénératives, telles que Parkinson ou Alzheimer.

Lancé en 2020, le programme de recherche *Covéa NeuroTec* étudie les apports de la photobiomodulation (lumière proche infra-rouge) pour ralentir les effets des maladies neurodégénératives comme Alzheimer, qui touche 1,2 million de personnes en France, ou la maladie à corps de Lewy.

Le nouveau programme de recherche *Covéa TCC* vise, quant à lui, à étudier les effets de la photobiomodulation dans le traitement des traumatismes crânio-cérébraux.

L'engagement des collaborateurs

La Fondation Covéa a à cœur d'impliquer les collaborateurs du Groupe dans sa politique d'engagement. Ces derniers peuvent devenir bénévoles pour l'une des associations bénéficiaires, participer à des événements créés avec les partenaires ou répondre à l'appel à projets de la Fondation.

Fin 2024, un second appel à projets a été lancé par la Fondation Covéa. Il a donné l'occasion aux collaborateurs du groupe Covéa de proposer une association qui leur tient à cœur, puis de voter pour le choix final.

66 associations ont été proposées, œuvrant pour le droit des femmes, l'inclusion des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité et la diffusion des savoirs au service de l'inclusion. Parmi ces associations, seize ont été présélectionnées et ont été soumises aux votes.

1 600 collaborateurs du Groupe ont participé pour élire les **huit associations coup de cœur** avec à la clé un soutien financier exceptionnel de **10 000 euros**.

Nos huit associations coup de cœur :

- **Solidarité Femmes 67** pour accompagner les femmes victimes de violences et leurs enfants dans le Bas-Rhin ;
- **Iki Iki** pour prévenir les violences sexuelles et sexistes et promouvoir l'égalité, par des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour les enfants et adolescents de 3 à 15 ans dans les Pays de la Loire ;
- **Adapei de la Sarthe / La Savonnerie** pour créer une filière au Mans de collecte et de recyclage de déchets de produits d'hygiène et contribuer à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et de précarité ;
- **Trisomie 21 Deux-Sèvres** pour financer le soutien scolaire personnalisé des jeunes ayant une déficience intellectuelle à Niort ;
- **Fondation Le Refuge** pour accueillir et mettre à l'abri, pendant deux mois, cinq jeunes LGBT+ chassés du domicile familial ;
- **Les Papillons** pour lutter contre les maltraitances infantiles en installant des boîtes aux lettres dans les écoles et les structures sportives, en accompagnant ces enfants et en réalisant les signalements si nécessaire ;
- **Le Cabinet de Curiosité** pour rendre l'art accessible à tous par des ateliers inclusifs d'art-thérapie en Sarthe ;
- **Le Secours Populaire** pour permettre l'accès à la culture par le biais d'activités culturelles et artistiques en Sarthe.

Partenaire historique du groupe Covéa, l'association NQT œuvre en faveur de l'égalité des chances en accompagnant vers l'emploi les jeunes diplômés bac +3 et au-delà, issus des quartiers prioritaires ou de milieux défavorisés.

La Fondation Covéa soutient NQT par un don financier ainsi que la mise à disposition et l'animation d'un réseau de mentors issus du Groupe. Outre un accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle, des ateliers complémentaires sont proposés : coaching collectif, découverte métiers, informations étudiants dans les universités, témoignages.

103 mentors Covéa ont accompagné **198 jeunes** tout au long de l'année 2024. En mars 2024, un *speed coaching*, rassemblant onze jeunes et huit mentors, a été organisé dans les locaux de Covéa pour perfectionner les CV et lettres de motivation.

Capital Filles vise à favoriser la promotion sociale et professionnelle des filles scolarisées dans des zones rurales ou prioritaires, à renforcer la mixité dans tous les métiers et à combattre l'auto-censure et le décrochage scolaire chez les jeunes filles. Outre le marrainage individuel, cette association prévoit un accompagnement collectif en seconde ainsi que des visites d'entreprises et d'instituts partenaires.

Le dispositif a permis une forte réussite au bac : **97 % des filleules ont obtenu leur diplôme** (contre 91,4 % de réussite au niveau national) dont 68 % avec mention. 92 % se sont inscrites dans un établissement d'études supérieures.

Le marrainage est une expérience précieuse et ce sentiment est partagé : 84 % des marraines et 98 % des filleules la recommandent (enrichissement humain et scolaire, élargissement du champ des possibles). En 2024, **96 marraines Covéa** se sont engagées auprès d'une jeune fille.

Les jeunes issus des zones rurales ou des petites villes font souvent face à un cumul d'obstacles : éloignement des opportunités académiques, professionnelles et citoyennes, mobilité limitée, biais d'autocensure, manque d'information et de réseaux...

Soutenue pour trois ans par la Fondation Covéa, **l'association Rura donne l'opportunité de mentorer ces jeunes pour les aider à construire leur parcours et leur projet d'avenir, indépendamment de leurs résultats scolaires ou de critères sociaux.** En 2024, **2 900 jeunes** de zones rurales et de petites villes ont été accompagnés par un mentor. Au sein du groupe Covéa, **13 collaborateurs** ont contribué à accompagner un jeune.

Le décrochage scolaire pèse sur l'avenir des jeunes et l'équilibre de nos sociétés. Face à ce phénomène d'ampleur, il faut agir.

Le soutien durant trois ans de la Fondation Covéa à **l'association Énergie Jeunes porte, notamment, sur l'accompagnement des élèves de CM1 et CM2 situés dans les territoires peu favorisés.**

En plus de l'aide financière accordée, les collaborateurs Covéa ont la possibilité d'être accompagnants bénévoles auprès des parents d'élèves et d'intervenir en tant qu'animateurs dans les classes.

Sur la période scolaire 2023/2024, **125 à 130 000 élèves** ont bénéficié de ce soutien, **dix collaborateurs Covéa** se sont portés volontaires et deux d'entre eux sont intervenus dans le cadre du programme *100 % parents*.

Partenaire historique du Groupe, **la Cravate Solidaire lutte contre les discriminations liées à l'apparence lors des entretiens d'embauche par le biais d'ateliers et par le don de vêtements professionnels.** Ce dispositif permet ainsi aux candidats de préparer au mieux leurs futurs entretiens, de reprendre confiance et de retrouver l'estime de soi.

En 2024, la collecte a été exceptionnelle, dépassant celle réalisée en 2023. Sur **21 sites Covéa, 1 958 kg de vêtements** ont été recueillis permettant à **650 personnes** en insertion professionnelle de bénéficier d'une tenue adaptée lors d'un entretien d'embauche.



La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.2, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par  Covéa Axess

CRÉDITS

Rédaction : Covéa

Conception et réalisation : Idcomm.fr

Crédits photo : 100 000 entrepreneurs, Adobe Stock, Andréa Aubert, Association Pierre Claver, Coll. Comédie-Française, Raphaël Dautigny, Livres en Herbe 2024 - Association D'ici à là - Landry Taillefer, Direction de la Communication - Université Clermont Auvergne, En Avant Toute(s), Getty Images, La Cordée, Apprentis d'Auteuil, Les Premières, Les Orchidées Rouges, Maisons d'accueil l'Îlot, Pas à Pas l'Enfant, Photothèque Covéa, Promofemmes, Sylvain Leurent, Tandem Réfugiés, Une Voix Pour Elles, Social Builder.

Mai 2025

POUR EN SAVOIR PLUS SUR

FONDATION D'ENTREPRISE COVÉA

Régie par la loi no 87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, modifiée par les lois n° 2014-856 du 31 juillet 2014 et n° 2019-486 du 22 mai 2019 et leurs décrets d'application (n° 91-1005 du 30 septembre 1991, n° 2002-998 du 11 juillet 2002)
86-90, rue Saint Lazare - 75009 Paris

Retrouvez le @groupecovea sur les réseaux sociaux et sur covea.com

